

ZNIEFF de type II n° 1128-0000

Plateau de Leucate

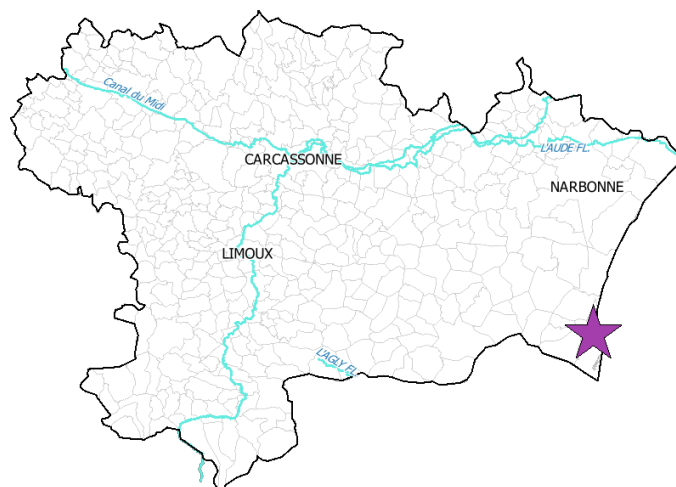
Identifiant national : 910011258

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :
Aude

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et
Technique et Coordination
des données "Faune"



Coordination des données
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



1. Localisation et description générale

- Communes concernées par la ZNIEFF

Département de l'Aude

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
11202	LEUCATE	1040 ha	100 %

Le plateau de Leucate, situé sur la façade maritime du département de l'Aude, forme un promontoire qui s'avance dans la mer. Il sépare l'étang de Lapalme au nord de celui de Salses-Leucate au sud. Son soubassement est constitué d'assises calcaires qui lui confèrent une surface tabulaire relativement plane, oscillant entre 30 et 65 mètres d'altitude. Il est bordé à l'est par une falaise haute de 30 à 40 mètres, depuis le hameau de la Franqui jusqu'à Leucate Plage. Au pied de cette falaise, les plages sont de faible étendue et limitées aux extrémités. Au sud du Cap Leucate, une dune suspendue est plaquée contre la falaise.

La frange maritime du plateau offre un visage relativement naturel avec la prédominance de pelouses, de garrigues et de fourrés arbustifs. Le reste du plateau est en revanche fortement marqué de l'empreinte de l'homme. Autrefois pâturé par des ovins, le plateau conserve de cette époque les nombreux vestiges de murets et de cabanes de pierres sèches, ainsi que des pelouses sèches et rocailleuses qui constituaient les parcours. Avec le retrait du pâturage, la vigne s'est développée et occupe désormais une place prépondérante dans le paysage, notamment dans la moitié occidentale.

Ce site est un lieu très touristique particulièrement fréquenté en été, en témoignent les nombreux sentiers le long de la falaise et les aménagements comme un escalier qui descend jusqu'à la plage et une vaste aire de parking. D'autres équipements, toujours situés à proximité de falaise, sont également recensés comme l'ancienne redoute de la Haute Franqui, un sémaphore, une tour de télécommunication et un phare, ce dernier étant reconverti en restaurant.

- Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

Le Littoral, ses étangs et îlots

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Le littoral de Leucate au pied des Corbières	1040.0 ha	100 %

- Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
112	Tissu urbain discontinu	13.0 ha	1 %

Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	13.0 ha	1 %
221	Vignobles	224.0 ha	21 %

Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
312	Forêts de conifères	10.0 ha	1 %
321	Pelouses et pâturages naturels	488.0 ha	47 %
323	Maquis et garrigues	258.0 ha	25 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	3.0 ha	0 %



Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
331	Plages, dunes, sable	3.0 ha	0 %
333	Végétation clairsemée	27.0 ha	3 %

Surfaces en eau

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
521	Lagunes littorales	5.0 ha	1 %

2. Délimitation du périmètre

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Plateau de Leucate	1128-1014	305 ha	29 %
ZNIEFF de type I	Garrigues de Courbatières	1128-1023	106 ha	10 %
ZICO	Etangs de Leucate et Lapalme	LR03	984 ha	94 %

Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SIC	PLATEAU DE LEUCATE	FR9101442	299 ha	29 %
SIC	COMPLEXE LAGUNAIRE DE SALSES	FR9101463	155 ha	15 %
ZPS	complexe lagunaire de Salses- Leucate	FR9112005	155 ha	15 %
ZPS	Plateau de Leucate	FR9112030	299 ha	29 %
PNR	Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée	PNR34002	1033 ha	99 %
SAGE	SAGE Salses-Leucate	sage_18	1039 ha	100 %
SCOT	La Narbonnaise	scot_08	993 ha	95 %

La zone est géographiquement bien individualisée dans le paysage, entre la mer à l'est, l'étang de Salses-Leucate au sud, l'étang de Lapalme au nord et la plaine agricole littorale à l'ouest. Le périmètre retenu englobe la totalité du plateau calcaire à l'exclusion des zones urbanisées. Il s'appuie essentiellement sur des limites naturelles et anthropiques :

- à l'est, le trait de côte ;
- au nord, le haut de falaise, de manière à exclure l'urbanisation de la Franqui ;
- à l'ouest, la ligne ferroviaire ;
- au sud, le rivage de l'étang de Salses-Leucate, en excluant le bourg de Leucate ;
- au sud-est, la route menant au phare de Leucate, de manière à exclure l'urbanisation de Leucate Plage.

Ainsi délimitée, la ZNIEFF couvre environ 1050 ha.

3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : **non** mentionné



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Romulea columnae</i> Sebast. & Mauri	Romulée de Colomna	stricte
<i>Romulea ramiflora</i> Ten.	Romulée ramifiée	remarquable
<i>Scolymus grandiflorus</i> Desf.	Scolyme à grandes fleurs	à critères
<i>Scolymus maculatus</i> L.	Scolyme maculé	à critères
<i>Scorzonera crispatula</i> (Boiss.) Boiss.	Scorsonère à feuilles crispées	stricte
<i>Sideritis hirsuta</i> L.	Crapaudine hirsute	stricte
<i>Spergularia diandra</i> (Guss.) Boiss.	Spergulaire à deux étamines	stricte
<i>Viola arborescens</i> L.	Violette sous-arbustive	stricte

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	à critères

Coleoptères Tenebrionidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Elenophorus collaris</i>	-	stricte

Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Lestes barbarus</i>	Leste sauvage	remarquable

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	remarquable
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	à critères
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	à critères
<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard	stricte
<i>Sylvia conspicillata</i>	Fauvette à lunettes	à critères
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	remarquable

Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Oedipoda charpentieri</i>	Oedipode occitan	stricte



Identifiant national : 910011258

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Psammodromus algirus</i>	Psammodrome algire	remarquable
<i>Psammodromus hispanicus</i>	Psammodrome d'Edwards	stricte
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte

Le point fort de cette zone est la présence d'une falaise littorale. Cette situation, rare dans la région puisqu'elle ne se rencontre qu'à Agde, Sète et sur la côte des Albères, reste ici unique, car ce sont les seules falaises calcaires du littoral languedocien. Parmi les diverses espèces animales et végétales rares, ce site constitue l'un des deux principaux foyers d'une plante très rare, la Violette sous-arbustive (*Viola arborescens*). Ce patrimoine, centré sur la partie orientale et méridionale du plateau, est souligné par deux ZNIEFF de type I.

La végétation naturelle se compose principalement de pelouses à Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*) sur tous les secteurs caillouteux, de pelouses à Brachypode de Phénicie (*Brachypodium phoenicoides*) sur les anciennes friches et dans les zones à sol plus profond, ainsi que de garrigues basses à Chêne kermès (*Quercus coccifera*) et de quelques petits bois de Pin d'Alep (*Pinus halepensis*). L'ensemble est structuré par un réseau dense de murets de pierres sèches et est particulièrement favorable à un cortège d'oiseaux méditerranéens liés aux pelouses et aux milieux semi-ouverts. Il comprend des espèces patrimoniales comme le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), la Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*), le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) et le Pipit rousseline (*Anthus campestris*). Le Léopard ocellé (*Timon lepidus*) apprécie également cette alternance de pelouses, broussailles et murets si caractéristique du périmètre, tandis que les secteurs de sol nu sont privilégiés par un orthoptère franco-ibérique rare, l'Oedipode occitan (*Oedipoda charpentieri*).

La flore patrimoniale comprend plusieurs espèces végétales patrimoniales dont la Violette sous-arbustive (*Viola arborescens*). La station du plateau de Leucate est la plus importante des deux que compte la région (toutes deux dans l'Aude). D'autres plantes sont encore notées : l'Anthyllis faux-cytise (*Anthyllis cytisoides*), arbrisseau méditerranéen à aire morcelée en France, l'Ophrys de Catalogne (*Ophrys catalaunica*) orchidée endémique de Catalogne et des Corbières, l'Amarinthe trifide (*Prangos trifida*), le Polygale des rochers (*Polygala rupestris*), le Liseron duveté (*Convolvulus lanuginosus*)...

Les falaises de la côte, soumises aux embruns, accueillent une formation végétale constituant un habitat déterminant particulier, celui des « Groupements des falaises méditerranéennes ». Des plantes spécifiques tolérantes à la salinité de l'air, dont certaines sont très rares en Languedoc-Roussillon, y sont observées : l'Ail des îles (*Allium commutatum*), présent en Languedoc-Roussillon dans deux localités seulement, toutes deux situées sur la commune de Leucate, la Spergulaire à deux étamines (*Spergularia diandra*) dont il s'agit ici d'une des deux localités régionales, la Carotte d'Espagne (*Daucus carota* subsp. *hispanicus*) ou le Statice de Provence (*Limonium cuspidatum*).

Sur les placages sableux adossés à la falaise, quelques plantes spécifiques des dunes s'y retrouvent : la Crucianelle maritime (*Crucianella maritima*) et le Panicaut des dunes (*Eryngium maritimum*).

Les profondes fissures de ces falaises servent aussi de gîte au Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*), l'une des plus grandes chauves-souris de France.

Les zones cultivées abritent quelques espèces messicoles et plantes rudérales comme l'Adonis flamme (*Adonis flammea*), l'Egilepe à grosses arrêtes (*Aegilops biuncialis*), la Cardoncelle bleue (*Onobroma caeruleum*) ou le Scolyme maculé (*Scolymus maculatus*).

4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Les enjeux biologiques sont essentiellement liés aux pelouses et garrigues basses. L'embroussaillage de ces milieux, conséquence entre autres de l'abandon du pâturage, constitue la principale menace naturelle pesant sur les espèces rares qu'ils abritent. Les bois de Pin d'Alep accentuent cette dynamique de fermeture par une colonisation rapide des parcelles voisines.

L'usage intensif de produits phytosanitaires dans les parcelles cultivées ou la mise en culture de nouvelles parcelles peuvent également représenter une menace pour la faune et la flore.

Plusieurs types d'activités de plein air se pratiquent sur le site (randonnée, cyclisme, sports motorisés...). La

fréquentation particulièrement importante le long de la côte pose des problèmes de dégradation des habitats, de destruction de la flore (station de Violette sous-arbustive en particulier) et de dérangement de la faune (notamment pour les oiseaux nichant au sol). Ce phénomène est aggravé par la pression urbaine et l'aménagement de restaurants en bordure même de pelouses riches en espèces patrimoniales.

La cabanisation et le stationnement prolongés en dehors des aires prévues à cet effet affectent le patrimoine naturel dans la zone de garrigues en bordure de la lagune.

Les parties de la ZNIEFF en bordure de mer ou de lagune sont incluses dans deux périmètres Natura 2000 (SIC et ZPS). Les documents d'objectif (DOCOB) de ces deux sites doivent permettre de mener des actions favorables au patrimoine d'intérêt communautaire, et pourrait bénéficier indirectement au reste du patrimoine naturel présent.

5. Sources documentaires et bibliographie

- PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, 2008 - Etat des lieux et objectifs du DOCOB du Plateau de Leucate
- Arrêté ministériel du 23 décembre 1986, portant inscription du Plateau et des bourgs de Leucate et de la Franqui à la liste des sites artistique, historique, scientifique, légendaire et pittoresques de l'Aude.

ZNIEFF de type
II
n° 1128-0000

Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Plateau de Leucate

Département(s) :
Aude

1044.0 hectares(*)

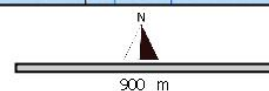


Inventaire ZNIEFF
Deuxième Génération
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :
2547OT
Fond : IGN SCAN25

Légende

 ZNIEFF type II	 Limites communales
 ZNIEFF type I	— Réseau hydrographique principal



Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000.
*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.

